

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

Séance ordinaire du 13 avril 2023

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue au Centre communautaire situé au 128, rue des Rigolets à Vaudreuil-sur-le-Lac, le **13 avril 2023**, dès 19 h 40, formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Mario Tremblay :

Étaient présents : Mesdames les conseillères, Martine André et Liliane Besner ainsi que Messieurs les conseillers, Gilles Massey et Jacques Ostiguy.

Assiste également à la séance, Mme Josée Gauthier, directrice générale et greffière-trésorière par intérim.

Le maire, Mario Tremblay, déclare la séance ouverte à 19 h 40.

« Je vous informe que la séance du conseil à laquelle vous assistez fait l'objet d'une captation vidéo pour permettre son visionnement et sera diffusée en direct ou en différé à partir de l'un des portails de la Municipalité.

Je rappelle à toutes les personnes présentes et à toutes celles qui prendront la parole que la présente séance du conseil est un événement public dédié à l'exercice de la démocratie. Celle-ci doit s'exercer librement et respectueusement. En conséquence, tout propos ou geste vexatoire ou diffamatoire ou manifestement mal fondé, pouvant porter atteinte à la réputation ou à l'image d'un élu, d'un employé de la Municipalité ou de toute autre personne ne sera pas toléré et toute personne ayant un tel comportement est susceptible des sanctions prévues au règlement relatif à la régie interne du conseil municipal et au maintien de l'ordre durant ses séances.

La captation débute lors de l'ouverture de la séance et prend fin au moment de la levée de celle-ci. ».

2023-04-040

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire, Mario Tremblay, procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 13 avril 2023.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Massey
Appuyé par Madame la conseillère Liliane Besner

ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 13 avril 2023.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. SUIVI(S) DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL**
- 4. PAROLE AU MAIRE**
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

6. GREFFE

- 6.1 Report de la séance ordinaire du 5 avril 2023
- 6.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} Mars 2023
- 6.3 Adoption de la planification des besoins d'espaces 2022-2027.
- 6.4 Renouvellement de l'adhésion annuelle de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM)
- 6.5 Autorisation de formation pour les élus
- 6.6 Autorisation de signature du contrat ÉNERGÈRE
- 6.7 Demande de permis concernant le projet de convention de système d'éclairage au sel
- 6.8 Refinancement des emprunts no 273 et 324
- 6.9 Contribution financière – Fondation de l'Hôpital Vaudreuil-Soulanges
- 6.10 Autorisation de participation – Agora métropolitaine 2023
- 6.11 Correspondance

7. RESSOURCES HUMAINES

- 7.1 Abrogation de la résolution d'embauche no 2023-02-024 – embauche d'une directrice générale et greffière-trésorière
- 7.2 Abrogation de la résolution no 2023-03-037 - Développements dans le processus de recrutement de la direction général et greffier-trésorier
- 7.3 Dépôt de la date prévue des élections partielles

8. FINANCES

- 8.1 Dépôt de la liste des déboursés
- 8.2 Approbation de la liste des comptes à payer

9. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section 9.

10. SERVICES URBAINS

- 10.1 Octroi de contrat – Balayage des rues
- 10.2 Octroi de contrat – Émondage et ramassage de branches

11. URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section 11.

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

12. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 12.1 Nomination d'un élu représentant des familles et des aînés – Politique famille-ainé

13. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

- 13.1 Avis de motion modifiant le règlement de zonage no 300 afin de restreindre ou prohiber l'hébergement touristique de courte durée dans une résidence principale
- 13.2 Avis de motion modifiant le règlement des permis et des certificats no 301 afin d'exiger un certificat d'occupation pour un lieu d'hébergement touristique dans une résidence principale
- 13.3 Avis de motion pour remerciement à la Ville de Vaudreuil-Dorion

14. AFFAIRES DIVERSES

Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section 11.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

16. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

SUIVI(S) DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL

PAROLE AU MAIRE

Monsieur le Maire procède à l'allocation du mot du maire.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

6. GREFFE

2023-04-041

6.1 REPORT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AVRIL 2023

CONSIDÉRANT QUE les conditions météorologique et l'absence d'électricité sur le territoire;

CONSIDÉRANT QU'UN avis public a été transmis le 5 avril 2023 à cet effet;

CONSIDÉRANT QU'IL avait lieu de reporter la séance ordinaire du 5 avril 2023;

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Il est proposé par Madame la conseillère Liliane Besner
Appuyé par Madame la conseillère Martine André
ET RÉSOLU

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE la séance ordinaire du 5 avril 2023 soit et est reporté le 13 avril 2023 à 19h30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-04-042

6.2 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} MARS 2023

Conformément à l'article 201 du *Code municipal*, le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2023 est déposé lors de la présente séance;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Il est proposé par Madame la conseillère Martine André
Appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Ostiguy
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-04-043

6.3 ADOPTION DE LA PLANIFICATION DES BESOINS D'ESPACES 2022- 2027

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration du Centre des services scolaires des Trois-Lacs a adopté la planification des besoins d'espaces 2022-2027 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance dudit document;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jacques Ostiguy
Appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Massey
ET RÉSOLU

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE le conseil de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac approuve la planification des besoins d'espaces 2022-2027 du Centre de services scolaires des Trois-Lacs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-04-044

6.4 RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

CONSIDÉRANT QUE la réception du renouvellement l'adhésion à la FQM pour l'année 2023;

CONSIDÉRANT QUE les services et les formations offertes par cet organisme aux municipalités;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Il est proposé par Madame la conseillère Liliane Besner

Appuyé par Madame la conseillère Martine André

ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac renouvelle son adhésion à la FQM pour l'année 2023, au coût de 1 672.81\$ plus les taxes applicables et en autorise le paiement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-04-045

6.5 AUTORISATION DE FORMATION POUR LES ÉLUS

CONSIDÉRANT QUE plusieurs formations sont disponibles pour les élus.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Vaudreuil-sur-Lac via la FQM à des prix concurrentiels.

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Massey

Appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Ostiguy

ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac autorise la formation de la boîte à outils du conseil municipal – Résolution et procès-verbaux au prix de 30\$ plus les taxes applicables pour les conseillères Madame Martine André et Madame Liliane Besner.

QUE le conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac autorise la formation sur la gestion contractuelle en-deçà de 121 200\$ le 20 avril 2023 au prix de 255\$ plus les taxes applicables pour le Maire, Monsieur Mario Tremblay et pour la conseillère Madame Liliane Besner.

QUE le conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac autorise la formation sur le coût de revient des activités municipales, le 19 avril 2023 au prix de 255\$ plus les taxes applicables pour la conseillère Madame Martine André.

QUE les frais de formation soient autorisés à être remboursés à ceux-ci dès la réception des factures.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-04-046

6.6 AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT ÉNERGÈRE

CONSIDÉRANT QUE le contrat a été octroyé à Énergère pour les travaux de conversion de luminaires de rue au DEL via la résolution no 2022-12-203;

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de procéder à la signature du contrat selon les termes déterminés lors du dépôt de l'offre de services ;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Massey
Appuyé par Madame la conseillère Liliane Besner
ET RÉSOLU

QUE le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière par intérim, Madame Josée Gauthier à signer le contrat avec Énergère selon les termes déterminés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-04-047

6.7 DEMANDE DE PERMIS CONCERNANT LE PROJET DE CONVERSION DE SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE AU DEL

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac veut participer à la réduction des gaz à effet de serre ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac veut réduire son empreinte écologique;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac veut prendre un tournant vert.

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jacques Ostiguy
Appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Massey
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac reconnaisse qu'elle est propriétaire des équipements d'éclairage visés par la demande de permission de voirie demandée au ministère des Transports;

QUE la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac s'engage à assumer la responsabilité et les coûts de construction des travaux faisant l'objet de la présente;

QUE la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac a obtenu une attestation de conformité par un ingénieur de conversion des luminaires de propriété municipale en bordure du réseau routier sous la gestion du ministère du Transports;

QUE la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac s'engage à assumer les coûts et l'entière responsabilité de l'inspection, l'entretien et le paiement de la facture d'électricité de ces équipements d'éclairage.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

2023-04-048

6.8 REFINANCEMENT DES EMPRUNTS NO 273 ET 324

CONSIDÉRANT QUE les emprunts no 273 et 324 sont à échéances;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de procéder au refinancement pour un terme de 5 ans;

CONSIDÉRANT l'offre de refinancement de Desjardins;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Il est proposé par Madame la conseillère Martine André
Appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Ostiguy
ET RÉSOLU

QUE le conseil autorise le refinancement du règlement d'emprunt no 273 au montant de 4 647.16\$ au taux de 6.70% sur une période de 5 ans.

QUE le conseil autorise le refinancement du règlement d'emprunt no 324 au montant de 4 317.83\$ au taux de 6.70% sur une période de 5 ans.

QUE le conseil autorise le maire, Monsieur Mario Tremblay et la directrice générale et greffière-trésorière par intérim à signer les documents afférents à ces refinancements.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-04-049

6.9 CONTRIBUTION FINANCIÈRE – FONDATION DE L'HÔPITAL VAUDREUIL-SOULANGES

Monsieur le conseiller Jacques Ostiguy se retire des délibérations pour ce point.

CONSIDÉRANT QUE la demande de contribution financière de la Fondation de l'hôpital de Vaudreuil-Soulanges pour son Salon des vins qui se tiendra le 24 mai 2023 pour la 18^e année;

CONSIDÉRANT l'importance d'un hôpital dans la région pour les citoyens de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Massey
Appuyé par Madame la conseillère Liliane Besner
ET RÉSOLU

QUE le conseil autorise une contribution financière de 100\$ pour la Fondation de l'hôpital de Vaudreuil-Soulanges afin d'aider au financement de l'évènement de son Salon des vins et en autorise le paiement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

2023-04-050

6.10 AUTORISATION DE PARTICIPATION – AGORA MÉTROPOLITAINE 2023

CONSIDÉRANT QUE l'Agora Métropolitaine 2023 aura lieu le 23 mai 2023 au palais des congrès;

CONSIDÉRANT QUE la Communauté Métropolitaine de Montréal (CMM), alimentera la mise à jour du Plan métropolitain d'aménagement et de développement durant cet évènement;

CONSIDÉRANT QUE l'aménagement et le développement du territoire est un enjeu important;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Il est proposé par Madame la conseillère Liliane Besner

Appuyé par Madame la conseillère Martine André

ET RÉSOLU

QUE le conseil autorise la présence du maire et de trois conseillers lors de cet évènement.

QUE le coût de cet évènement est de 80\$/personnes et que le conseil autorise l'inscription des élus et le paiement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.11 CORRESPONDANCE

7. RESSOURCES HUMAINES

2023-04-051

7.1 ABROGATION DE LA RÉOLUTION NO 2023-02-024 – EMBAUCHE D'UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

CONSIDÉRANT QUE des changements de disponibilités de Madame Danielle Coupal se sont produits à la suite de sa nomination;

CONSIDÉRANT QUE le contrat de travail n'a jamais été signé et que l'entrée en fonction du 13 mars 2023 n'a pas eu lieu tel que prévu;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Il est proposé par Madame la conseillère Liliane Besner

Appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Ostiguy

ET RÉSOLU

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE le conseil abroge la résolution no 2023-02-024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

2023-04-052

7.2 ABROGATION DE LA RÉOLUTION NO 2023-03-037 – DÉVELOPPEMENTS DANS LE PROCESSUS DE RECRUTEMENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFIER-TRÉSORIER

CONSIDÉRANT QU'UN droit de veto a été déposé suite à la séance du 1^{er} mars 2023 sur la résolution no 2023-03-037;

CONSIDÉRANT QUE l'embauche de la direction générale et greffière-trésorière a été abrogé par la résolution 2023-04-051;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Il est proposé par Madame la conseillère Liliane Besner
Appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Ostiguy
ET RÉSOLU

QUE le conseil abroge la résolution no 2023-03-037.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.3 DÉPÔT DE LA DATE PRÉVUES DES ÉLECTIONS PARTIELLES

La directrice générale et greffière-trésorière par intérim avise le conseil que les élections partielles auront lieu le 18 juin 2023. Les mises en candidature seront reçues à partir du 5 mai 2023 jusqu'au 19 mai 2023 inclusivement par le président d'élection.

8. FINANCES

8.1 DÉPÔT DES CHÈQUES ÉMIS, DÉBOURSÉS DIRECTS ET SALAIRES

La directrice générale et greffière-trésorière par intérim a déposé aux membres du Conseil une liste de chèques émis, déboursés directs et des salaires payés du 2 mars 2023 au 5 avril 2023 pour un montant de 46 556.58 \$;

2023-04-053

8.2 AUTORISATION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et greffière-trésorière par intérim a déposé aux membres du Conseil une liste des comptes à payer et des déboursés à émettre au montant de 346 002.02 \$ en date du 5 avril 2023;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Il est proposé par Madame la conseillère Martine André
Appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Ostiguy

Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le Conseil municipal approuve la liste déposée et en autoriser le paiement auprès des fournisseurs, étant les chèques numéros : 12178 à 12213 totalisant un montant de 346 002.02\$;

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

QUE la liste des comptes à payer fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section 9.

10. SERVICES URBAINS

2023-04-054

10.1 OCTROI DE CONTRAT – BALAYAGE DE RUES

CONSIDÉRANT QUE la nécessité de faire balayer les rues de la Municipalité après la saison hivernale;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçues deux soumissions pour ces services;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services de Balaye pro est a un prix plus avantageux et leur expertise dans le domaine;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Il est proposé par Madame la conseillère Martine André
Appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Massey

Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le Conseil municipal octroi le contrat de balayage de rues de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac à Balaye pro au montant de 3 780.00\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-04-055

10.2 OCTROI DE CONTRAT – ÉMONDAGE ET RAMASSAGE DE BRANCHES

CONSIDÉRANT QUE les conditions météorologiques du 5 avril 2023;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit effectuer le ramassage de branches sur le territoire et sécuriser les citoyens sur des branches fragilisées par les conditions météorologiques;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçues deux soumissions pour ces services;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services d'Escouade des Arbres est à un prix plus avantageux et considérant leur expertise dans le domaine;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Il est proposé par Madame la conseillère Liliane Besner
Appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Massey

Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

QUE le Conseil municipal octroi le contrat d'émondage et de ramassage des branches sur le territoire de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac à Escouade des Arbres à un taux horaire de 300\$/heure plus les taxes applicables.

QUE ce montant n'étant pas prévu au budget, qu'il soit affecté au surplus libre et que les subventions applicables, s'il y a lieu, soit diminué de cette affectation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section 11.

12. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

2023-04-056

12.1 NOMINATION D'UN ÉLU REPRÉSENTANT DES FAMILLES ET DES AÎNÉS – POLITIQUE FAMILLE-AÎNÉ

CONSIDÉRANT QUE la personne responsable du dossier des familles et des personnes aînées, Monsieur David Yee, a démissionné de son rôle d' élu;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'octroi de la subvention par le ministère de la Famille dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales, la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac désire continuer à réaliser la démarche PFM;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac entend réaliser la démarche conformément aux engagements tels que mentionnés dans les conventions d'aide financière;

CONSIDÉRANT QU'UN de ces engagements est d'avoir un élu municipal comme personne responsable du dossier des familles et personnes aînées;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac a pour mission d'assurer le bien-être de leurs citoyens ainsi que de la vitalité de leur communauté;

CONSIDÉRANT QUE la démarche MADA et PFM relève d'un pouvoir de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac lui permettant d'intervenir dans les limites de ses compétences et de jouer un rôle actif auprès des familles et des personnes aînées;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Il est proposé Monsieur le conseiller Jacques Ostiguy
Appuyé par Madame la conseillère Martine André
ET RÉSOLU

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE le Conseil municipal nomme Monsieur le conseiller Gilles Massey à titre de personne responsable du dossier des familles et des personnes aînées.

QUE Monsieur Massey aura pour mandat dans ce dossier : d'assumer le leadership de l'élaboration ou de la mise à jour de la politique et du plan d'action, de

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

représenter les intérêts des familles et des personnes âgées auprès du conseil municipal de Vaudreuil-sur-le-Lac et de la communauté et d'assurer le lien entre le comité de pilotage et le conseil municipal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

13.1 AVIS DE MOTION MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 300 AFIN DE RESTREINDRE OU PROHIBER L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE DE COURTE DURÉE DANS UNE RÉSIDENCE PRINCIPALE

Un avis de motion est donné par Madame la conseillère Martine André, voulant qu'à une séance ultérieure soit déposé et adopté un règlement modifiant le règlement de zonage no 300 afin de restreindre ou prohiber l'hébergement touristique de courte durée dans une résidence principale sur le territoire de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac.

13.2 AVIS DE MOTION MODIFIANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET DES CERTIFICATS NO 301 AFIN D'EXIGER UN CERTIFICAT D'OCCUPATION POUR UN LIEU D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE DANS UNE RÉSIDENCE PRINCIPALE

Un avis de motion est donné par Madame la conseillère Martine André, voulant qu'à une séance ultérieure soit déposé et adopté un règlement modifiant le règlement des permis et des certificats d'occupation pour un lieu d'hébergement touristique dans une résidence principale ainsi que les conditions d'émission de certificat d'occupation.

13.3 AVIS DE MOTION POUR REMERCIEMENTS À LA VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Un avis de motion est donné par l'ensemble des membres du conseil afin de remercier la Ville de Vaudreuil-Dorion pour tous le soutien et l'aide apportée, autant aux citoyens qu'à la municipalité suite aux événements météorologique du 5 avril 2023.

14. AFFAIRES DIVERSES

15. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

21h12 Monsieur le conseiller Gilles Massey quitte la rencontre.

21h15 Monsieur le conseiller Gilles Massey réintègre la rencontre.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

***Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac***

À 21h45 l'ordre du jour étant épuisé.

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Il est proposé Madame la conseillère Martine André
Appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Ostiguy
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance ordinaire du 13 avril 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Greffière-trésorière de la séance

Le maire

Josée Gauthier

Mario Tremblay

Je, Mario Tremblay, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal*